

COMBATTANTS CORSES

Bulletin trimestriel de la Fédération Régionale des Anciens Combattants 1939-1945,
T.O.E, A.F.N et Victimes de guerre de la Corse

Section Régionale de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de guerre - 1, rue Brissac - 75004 Paris
Reconnue d'utilité publique par décret du 25-06-52



54ème ANNEE - N°202

Siège : Citadelle Miollis - 20000 Ajaccio - ☎ : 04 95 23 87 93
@: fac.corse@laposte.net - CCP Ajaccio 123-59 W

1er trimestre 2016



Directeur de la publication:
Jean Fabiani

Responsable de la rédaction:
Christian Joubert

Conception :
Josée Ricci

EDITORIAL ALGÉRIE : LA CITOYENNETÉ EN QUESTION



Le sujet traité « Nationalité et Citoyenneté » est remarquable par la complexité qui le caractérise, et plus encore, par les jugements péremptaires et erronés qu'il a suscités.

De ces derniers, ne retenons que l'habituelle appréciation pleine... de nuances et de modération : jusqu'en 1962, *la France a constamment refusé la nationalité française aux populations arabo-berbères, les confinant dans le statut d'indigènes.*

Or, s'il est un domaine dans lequel les gouvernements ont souvent débattu des diverses options acceptables, et remis en cause la législation en cours, c'est bien celui-ci.

Et, si l'on peut admettre que les solutions appliquées successivement au long des 132 ans étaient critiquables, il faut reconnaître que la bonne solution relevait de la quadrature du cercle.

Qu'on en juge !

Le premier élément du problème remonte au 5 juillet 1830, la déclaration du maréchal de Bourmont au Dey d'Alger, représentant du sultan ottoman, précisant que la religion et les coutumes des habitants seront respectées. Or, les règles de la religion musulmane ne se bornent pas à régir le seul domaine spirituel : Le Coran régleme également les institutions politiques, la vie sociale, le droit civil et de la famille ...

Quand s'est posée, très tôt, la question du statut des populations indigènes, il a bien été admis que les habitants se verraient attribuer la nationalité française. Mais la citoyenneté, elle, posait problème au législateur : comment l'étendre à des sujets qui obéissaient à des règles de vie publique, de vie privée, différentes du droit français ? Sur un territoire donné, peut-il y avoir deux ensembles de règles de droits et devoirs hétérogènes, sinon apposés ? A l'évidence, non.

Pour régler cette délicate question, une solution pouvait s'imposer : soucieuse d'intégrer les peuples de ce pays annexé, la France se déliait de l'engagement de de Bourmont, supprimait le statut personnel préservé de la population arabo-berbère, et unifiait la situation juridique de l'ensemble des habitants.

A cette solution, conceptuellement applicable, il a très souvent été rapporté l'opposition des « colons » préoccupés par le déséquilibre numérique des communautés vivant sur cette terre.

Mais on a omis de décrire l'opposition irréductible des notables et docteurs de la foi musulmane qui ne pouvaient accepter le renoncement aux prescriptions du Livre Sacré telles que l'exercice du droit éminent de l'homme sur la femme, le droit à la polygamie et à l'exercice de la répudiation, les règles discriminatoires de succession, entre autres.

Aux ouvertures que les textes de 1865 et 1919 pratiquèrent, permettant aux Français-musulmans d'obtenir la citoyenneté sur le renoncement à leur statut personnel préservé, répondirent les interdits religieux qui tarirent un timide mouvement de démarche volontaire.

Dans cette sourde lutte des statuts, ce fut le législateur français qui, fit l'ultime et discutabile concession en élargissant la citoyenneté à tous, tout en maintenant en validité la législation coranique. Les tenants de l'anticolonialisme militant acceptèrent-ils de reconnaître la complexité de la question et les efforts faits par la France pour concilier l'inconciliable ?

La réponse est dans l'actualité.

Jean Fabiani
Président de la Fédération

Sommaire :

Page 1 :

- Editorial

Page 2 :

- Hommage: Le Lieutenant Robert Marchi,

- Mémoire: La Croix de Guerre a 100 ans

Page 3 :

- Histoire: 19 mars 1945: Une page de gloire de l'Armée d'Afrique

Page 4 :

- Tribune : Éducation nationale: la leçon finlandaise

- Cherchell... L'école oubliée

Page 5 :

- Actualité : Daech : Le pire pour seule politique

Page 6 :

- Les Opérations Extérieures

Page 7 :

- Libre opinion: In memoriam Guy Branca

- La Chancellerie communique

Page 8 :

- Un peu d'histoire

Commission paritaire
n° 272 D 73 AC

« L'Algérie et la France ont divorcé en 1962... Visiblement, c'est la France qui a obtenu la garde des enfants ! »

Jean-Marc Lopez

HOMMAGE

LE LIEUTENANT ROBERT MARCHI AS DE LA CHASSE FRANÇAISE ET VIRTUOSE DE L'ACROBATIE AÉRIENNE



Robert MARCHI naît le 26 juillet 1919 à Châlon sur Saône (Saône et Loire). Son grand-père est originaire de Seraggia près de Sartène (Corse-du-Sud). Engagé dans l'armée de l'air le 22 avril 1938 et incorporé à Istres, il est affecté au centre de perfectionnement d'aviation populaire de Nîmes. Il est breveté pilote le 22 juillet 1938. Il entre à l'école de l'Air de Salon en 1939. L'école se replie à Bordeaux en août 1939.

École des moniteurs de l'Air, de février à juin 1940 ; transfert en Afrique du nord. Robert Marchi est affecté à la 1^{re} escadrille du groupe de reconnaissance II/52 D'Oran la Senia. Nommé moniteur en décembre 1942 à l'école de Kasba Tadla (Maroc), « *il fascine littéralement les élèves par ses prouesses acrobatiques* », dit Yves Donjon dans *Ceux de Normandie-Niemen*.

Marchi se porte volontaire pour le Normandie qu'il rejoint le 7 janvier 1944 et est affecté à la 1^{re} escadrille « Rouen ». Il obtient six victoires aériennes homologuées du 16 au 23 octobre 1944 dans l'offensive de Prusse orientale. Sept autres victoires viendront s'ajouter d'octobre 44 à avril 1945.

Robert Marchi était un maître de l'acrobatie aérienne reconnu par tout le régiment ainsi que par les russes comme le dit le commandant Pouyade (2^e campagne du Normandie). À la suite d'une inspection officielle, Marchi et André firent une démonstration devant le général Zakharov ? « *Un éblouissant feu d'artifice, rapporte Yves Courrières dans Normandie-Niemen, chandelles, immelmans* à l'envers, retournements, loopings en série. Le bouquet-rappelant aux anciens l'extraordinaire démonstration de Tulasne devant Choumov à Ivanavo fut servi par Marchi qui, à près de 700km/h fit un passage sur le dos, au ras des marguerites, son hélice hachant littéralement l'herbe tandis qu'André effectuait des passes de tir avec dégagement in extremis.* » Zakharov, mi-furieux mi-admiratif, en piétina sa casquette : « *Vous ne changerez jamais les Français ! Arrêtez-les, ils vont se tuer avant d'affronter les Messerschmitt.* ».

Le 26 août 1944 en patrouille avec le lieutenant Bertrand, ils atteignent une route à l'ouest de Goumbinnen, et amorcent un piqué de 4000 m à 700 km/h, Marchi voyant Bertrand perdre l'extrados d'une aile, réduit sa vitesse. Bertrand passe en vrille à 1000m et s'écrase au sol, Marchi redresse de justesse mais perd son cockpit. « *Un jour, raconte Alexandre Vassiliev, son mécanicien russe, en attaquant une voiture allemande d'état-major, il avait accroché avec son aile la ligne du téléphone de campagne et avait ramené de longs morceaux de câble. Une autre fois, il avait heurté un oiseau, avec son bord d'attaque qui avait été entamé jusqu'au longeron(...)*

Chaque année, le jour de la victoire, le 9 mai, je parle à la télévision, j'écris des articles dans les journaux et je raconte la grande amitié des pilotes soviétiques et français pendant les années de guerre. Je ne manque jamais de parler de Robert Marchi, ce maître merveilleux de la voltige, combattant courageux, patriote ardent de la France et mon grand ami.

Lors du retour en France, du Normandie-Niemen le 20 juin 1945, Robert Marchi enthousiasma une foule de 500 000 spectateurs, à Longchamp, en présence du général De Gaulle, en virtuose de l'acrobatie aérienne. Sa réputation lui vaut d'être sollicité par de nombreux constructeurs en tant que pilote d'essai. Le 17 juillet 1946, Robert Marchi se tue, lors d'un baptême de l'air donné à un ami qui lui bloque les commandes de l'appareil. Il n'avait pas 27 ans.

Robert Marchi était classé « as » de la chasse française avec 13 victoires homologuées.

Il avait en outre à son actif 107 missions et 92 heures de vol de guerre. Il était titulaire de la Légion d'Honneur, de la Médaille militaire de la Croix de guerre avec 10 palmes (10 citations) et de décorations soviétiques : ordre du drapeau rouge, ordre de la Guerre pour le salut de la patrie, médaille de la Victoire.

Christian Joubert

Président Adjoint de la Fédération

MÉMOIRE

LA CROIX DE GUERRE A CENT ANS

Dès les premiers combats de l'été 1914, une carence est vite apparue dans le système de récompenses français pour distinguer les combattants méritants. Ce n'est qu'en avril 1915 qu'est créée la Croix de guerre, qui deviendra alors le symbole même du poilu victorieux.

Au début de la guerre, les soldats français ne disposaient que de la Médaille militaire et de la Légion d'honneur pour voir honorer leurs mérites. Or les conditions d'attribution de ces décorations ne permettaient pas de récompenser l'ensemble des faits d'arme. Dès octobre 1914, le général Boëlle attira l'attention des pouvoirs publics sur cette question. Ce n'est que le 2 avril 1915 que la loi instituant la Croix de guerre fut votée, au terme d'après débats parlementaires. En effet, Alexandre Millerand, ministre de la Guerre, ne voyait pas la nécessité d'une telle décoration puisque les citations à l'ordre du jour étaient inscrites au Bulletin Officiel de l'Armée. Le projet, porté notamment par le journaliste Maurice Barrès et le lieutenant-colonel Driant, visait au contraire à créer une décoration matérialisant ces citations, témoignage visible du courage des combattants.

Avant même l'adoption de la loi, un concours avait été lancé pour la création de l'insigne de la future décoration. L'appel à projets connut un vif succès, puisque plus de 30 modèles furent proposés. Le modèle retenu, du graveur Bartholomé, est simple et sobre. Il consiste en une croix de bronze à quatre branches pattées, portant deux glaives croisés. A l'envers figure l'effigie de la République et au revers le millésime d'attribution. Le ruban, vert rayé de rouge, évoque celui de la médaille de Sainte-Hélène. Ce rappel déplut aux contemplateurs de la nouvelle décoration, par sa référence à l'Empire. Pour d'autres, la connotation religieuse du terme « croix » fut contestable. Pourtant, en dépit des difficultés et des critiques, la nouvelle décoration connut un succès considérable. L'une des innovations de la nouvelle décoration fut de permettre de matérialiser visiblement chaque acte de bravou-

re sans pour autant démultiplier les décorations, grâce à un ingénieux système d'agrafes à fixer sur le ruban. Une petite étoile en bronze (citation à l'ordre du régiment ou de la brigade), en argent (division) ou en vermeil (corps d'armée) représentait chaque citation. Les citations à l'ordre de l'armée étaient, quant à elles, matérialisées par des palmes de bronze, cinq palmes pouvant être remplacées par une palme d'argent. Même si certains combattants cumulèrent les citations, comme les « As » René Fonck (28 palmes) ou Georges Guynemer (26 palmes), cette mesure ne fut guère appliquée. La seconde originalité de la Croix de guerre fut de pouvoir être attribuée à tous : militaires de tous grades, français et étrangers, mais aussi civils, y compris les femmes, purent ainsi la recevoir. Des personnes morales (2952 villes et villages et plus de 800 unités militaires) et même des animaux se virent honorés de la nouvelle décoration. A l'issue de la guerre, plus de deux millions de citations avaient été attribuées, pour un total de 1,2 million de Croix de guerre décernées.



La Croix de guerre fut bientôt partout : artisanat de tranchées, monuments aux morts, insignes d'associations d'anciens combattants... Simple et reconnaissable, la médaille devint le symbole de la valeur des combattants. D'autres pays s'inspirèrent de cette décoration pour créer leur propre Croix de guerre, à l'esthétique et au fonctionnement parfois très similaires, à l'image de la Belgique (1915). Le Portugal (1916), la Grèce (1917) puis la Tchécoslovaquie (1919) l'imitèrent. Cette décoration influença durablement le système de récompenses français, au point que d'autres Croix de guerre furent instaurées : en 1921, pour les théâtres d'opérations extérieures (opérations de l'entre-deux-guerres, puis guerre d'Indochine et opération de Suez), en 1939, pour le second conflit mondial. Enfin, la Croix de la valeur militaire, au fonctionnement identique, fut créée en 1956 pour les opérations d'Afrique du Nord et les suivantes où l'armée française est intervenue. Cent ans après sa création, elle est toujours décernée, faisant perdurer l'esprit de 1915.

Jean Lopez
Conservateur des Bibliothèques

HISTOIRE

19 mars 1945 : UNE PAGE DE GLOIRE DE L'ARMÉE D'AFRIQUE

Il y a 71 ans, un certain lundi 19 mars aurait dû faire date dans l'histoire de la France. Hélas, de nos jours bien peu de personnes, exceptés les quelques très rares témoins de l'époque encore en vie, s'en souviennent. Pourtant, après quatre ans d'occupation allemande, c'est bien le 19 mars 1945, en Alsace, que la 6^e compagnie du Régiment de tirailleurs tunisiens eut l'honneur d'être la première unité française à pénétrer victorieusement en Allemagne. Effaçant ainsi « la dernière trace de l'Armistice de 1940 » écrira le général de Gaulle.

Ce jour là, c'est à 16h30, que la 6^e compagnie du 4^{ème} Régiment de tirailleurs tunisiens s'élançait pour prendre pied sur le sol de l'Allemagne nazie.

« Chez nous, l'imminence de l'entrée en Allemagne provoque une fièvre d'enthousiasme. Et c'est à qui réalisera le premier rêve entretenu pendant les années de rage au cœur. » écrit le général de Lattre. Déjà, à 15 heures, le groupe franc du 3^o RTA avait lancé ses patrouilles au delà de la Lauter. Mais, prises à partie par un violent feu d'enfer, elles avaient été rapidement contraintes à rebrousser chemin.

Le même jour, à 16h15, toutes les pièces d'artillerie de la 3^o DIA (Division d'Infanterie Algérienne) DIA se déchaînent contre le village de Scheibenhart en Allemagne, de l'autre côté de la Lauter.

Le 2^o Bataillon du 4^e RTT tient le village français de Scheibenhart qui fait face au village allemand du même nom. A 16h30, la 6^e compagnie reçoit l'ordre d'entreprendre la traversée de la rivière Lauter, large d'une dizaine de mètres, profonde de 2 à 3 m, avec des eaux glaciales. Cette rivière marque la frontière franco-allemande depuis 1802. Une section échoue dans son entreprise, en étant déportée par le courant. Une autre passe, avec de l'eau jusqu'à la poitrine. Le sergent Mahaanar et le caporal Sadok, fouillent les premiers le sol allemand, aussitôt suivis par leur chef de section, l'adjudant-chef Mohamed ben Haded. Cet héroïque sous-officier, d'origine tunisienne, entrera dans l'histoire de la France, de la Première Armée française et de la glorieuse Armée d'Afrique.

« Se battre en Allemagne... le sol ennemi électrise nos hommes. A la grenade, au bazooka, les maisons éventrées sont conquises. Plusieurs flambent. Et c'est à la lumière de ces incendies que le combat se poursuit à la chute du jour, jusqu'à 20h30. Scheibenhart est alors en notre possession. Le 19 mars : une grande date pour des cœurs français. » précise le général de Lattre dans son « Histoire de la 1^{ère} Armée Française » publiée en 1950. De nos jours, il est bon de le rappeler.

En mémoire des libérateurs du village alsacien de Scheibenhart, la rue par laquelle les tirailleurs descendirent vers la Lauter, avant de la traverser pour attaquer l'autre village de Scheibenhart en Allemagne, a été baptisée, et est encore de nos jours, la « Rue des Tirailleurs Tunisiens ». Tout comme la principale artère de Scheibenhart (en France) porte le nom de « Rue du 19 mars 1945 ».



Et colonel(ER) Raoul Pioli

TRIBUNE

ÉDUCATION NATIONALE : LA LEÇON FINLANDAISE

Être heureux en classe, c'est possible ! À condition de sortir des débats secondaires pour reconstruire l'école républicaine.

JOURNAL D'EXIL



Il fait froid, il fait nuit tout le temps, les Finlandais sont rudes... Que n'ai-je entendu sur ce pays d'exil volontaire ! J'y ai pourtant trouvé un trésor. Pour qui doit tout à l'école de la République, je n'ai pas eu à chercher bien longtemps. L'âme d'un pays, chacun le sait, se niche dans ses écoles. Elles sont le miroir dans lequel se projette une nation. Miroir brisé d'une nation qui doute, comme chez nous, où, malgré une dépense de plus de 146 milliards d'euros, nous laissons sur le bord du chemin plus de 150 000 enfants sans diplôme chaque année. Miroir confiant d'une nation tournée vers l'avenir comme en Finlande, placée parmi les champions du fameux classement Pisa, qui évalue la qualité des systèmes éducatifs des pays de l'OCDE. Dans ce pays à l'architecture fonctionnaliste, les écoles ont été construites et aménagées pour le bien-être des élèves. Le calme et la sérénité règnent. Les enfants baignent dans un univers culturel d'excellence.

Dans la nation de Sibelius et de Runeberg, la musique est une composante fondamentale de l'éducation. Piano et violon remplissent les salles de cours.

Nous sommes bien loin, dans ces terres du *Kalevala*, du triste bilan de notre pays de culture : 2,5 millions d'illettrés que l'on ne saurait voir ! Le principe d'égalité est au cœur de la politique éducative finlandaise, dessinée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. L'école est gratuite ainsi que la cantine. Moi, enfant, j'aurais tant aimé une telle générosité ! Contrairement aux éternels débats sur le nombre d'élèves en classe pour justifier nos échecs, ici, les choses sont perçues différemment. Les classes peuvent compter jusqu'à une trentaine d'élèves. Pour autant, les professeurs, qui sont des contractuels recrutés directement par les chefs d'établissement, ne sont pas démotivés, car ils savent que si des élèves sont en difficulté, ils seront soutenus par des collègues en surnombre dans chaque établissement. Ces professeurs sans classe apportent un accompagnement sur mesure pour ces enfants. Assistantes sociales, psychologues, infirmières, médecins, conseillers d'orientation renforcent les équipes. Ils sont présents dans tous les établissements pour détecter le plus tôt possible les difficultés afin de mieux les combattre. Des espaces de détente sont réservés aux enfants. Il n'est pas rare de trouver un Baby-foot dans le hall du lycée. Tous les enfants participent aux travaux communs. À tour de rôle, ils doivent seconder les agents de service en débarrassant les plats et en essuyant les tables. Imaginez demander la même chose à des adolescents français... La question de l'autorité, ici, ne se pose pas. On se lève quand un adulte rentre dans une salle de cours et s'il n'y a pas de surveillants, c'est parce que cela n'est pas nécessaire. La violence, devenue, hélas !, souvent la règle chez nous, ne pénètre pas, ici, dans le périmètre « sacré » de l'école.

Le meilleur, c'est qu'en Finlande, les enfants sont heureux d'aller à l'école. Ils y restent après les cours pour participer à des clubs de science, de théâtre ou de sports. Elle est un lieu d'épanouissement où l'on apprend aussi à devenir un adulte responsable. Filles comme garçons, ont des cours de cuisine, apprennent à gérer un budget, à faire le ménage et sont initiés à la menuiserie et à l'électronique.

« *Instruction universelle pour les enfants, égale pour les femmes et les hommes, les pauvres et les riches, permanente pour les adultes : telle doit être l'éducation qu'une Nation proposera à ses citoyens* », écrivait Condorcet. Deux cent vingt-cinq ans après son traité sur l'instruction, ce n'est pas la France qui l'a mis en œuvre, mais la Finlande ! Saurons-nous reconstruire notre école, cette fabrique de l'âme d'une nation ?

*Jeannette Bougrab-ancien ministre
Directrice de l'Institut Français de Finlande*

HISTOIRE

CHERCHELL... L'ÉCOLE OUBLIÉE

Depuis un demi-siècle, l'École Militaire de Cherchell, en Algérie, n'existe plus. Oubliée ou ignorée, son souvenir demeure pourtant vivace parmi ses anciens élèves et instructeurs. Pendant un temps relativement bref à l'échelon historique, 20 ans, elle a joué un rôle considérable de formation d'officiers et de sous-officiers.

Le 8 septembre 1942, les Anglo-Américains débarquent au Maroc et en Algérie. L'Afrique du Nord, sauf une partie de la Tunisie où l'Afrika Korps de Rommel s'est replié, est libérée, mais coupée de la Métropole.

L'Armée Française est en mesure de reprendre sa place au côté des alliés. Très vite s'impose la nécessité de former des chefs de section et de peloton pour l'encadrement de l'Armée d'Afrique dont le potentiel, au moins en effectifs, a été préservé grâce aux généraux *Weygand* et *Juin*. Le colonel *Calliès* est chargé par le général *Giraud* de créer une école d'élèves sous-officiers à Cherchell. Une partie de la première promotion sera installée à Médiouna, au Maroc.

L'histoire s'écrit aussi avec le sang : 709 officiers de Cherchell ont donné leur vie pour la Patrie.

Calliès, Saint-Cyrien en 1914, de la promotion « Grande Revanche » sait qu'il en coûte de lancer dans la bataille des hommes peu aguerris. La guerre imposait l'efficacité, aussi l'entraînement était intense mais court (cinq à six mois).

Les matières autres que militaires étaient considérées comme acquises ou à compléter lorsque la paix serait revenue. Locaux insuffisants, pénurie de matériel, équipements obsolètes mais moral élevé, le désir d'effacer le revers de 1940 est grand parmi ces



▲ Baptême de la promotion 202.

(Suite de la page 4)

jeunes hommes dont certains sont évadés de France et pour beaucoup, des Français natifs d'Afrique du Nord.

Cinq promotions sortiront de ChercHELL, de 1942 à 1945, soit 5 105 officiers et gradés, qui fourniront l'encadrement des unités du Corps Expéditionnaire d'Italie, de la 1^{re} Armée Française, de la 2^e DB, qui s'illustreront du Garigliano jusqu'à Berchtsgaden. Puis ce furent les combats d'Indochine et d'Afrique du Nord.

Mais l'histoire s'écrit aussi avec le sang : 57 tomberont en Corse, à l'île d'Elbe et en Italie, 165 en France et en Allemagne, 229 en Indochine, Corée et Madagascar, 30 en Afrique du Nord. Ceux de Médiouna laisseront 37 des leurs sur les différents théâtres d'opérations.

Après 1945, ChercHELL a continué à former des sous-officiers d'active et des officiers de réserve. L'École n'est plus interarmes, annexe de Saint-Maixent, elle forme les EOR (Elèves Officiers de Réserve) d'Infanterie des unités d'AFN.

Le 10 mai 1958, elle prend le nom d'École Militaire d'Infanterie et se consacre alors exclusivement à la formation des Officiers de Réserve d'Infanterie, en partage avec Saint Maixent.

Le 10 août 1959, le Ministre des Armées charge l'École de former désormais la totalité des Officiers de Réserve d'Infanterie.

Aucun répit dans la formation : rallyes, service en campagne, bivouacs et nomadisation, tirs, combats de nuit, entraînement physique et théorique se déroulent en zone opérationnelle. De 1947 à 1962, 52 promotions se sont succédées et ont formé plus de 25 000 aspirants et sous-lieutenants, qui représenteront 90% des chefs de section des unités opérationnelles d'infanterie pendant la guerre d'Algérie. Ils paieront un lourd tribut à cette guerre, les chefs de section étant les plus exposés : 191 tomberont au champ d'honneur, dont certains étaient encore élèves, l'École étant en zone d'insécurité.

Au total, 709 anciens de ChercHELL, toutes promotions confondues, ont donné leur vie pour la Patrie. Ceux de ChercHELL méritent que l'on se souvienne !

Maurice Raisonnier
(Magazine « La Charte » n°6)

ACTUALITÉ

DAECH : LE PIRE POUR SEULE POLITIQUE

Deux points à ne jamais oublier, s'agissant de Daech. Les caïds du gang englobent dans un même mépris la vie, l'humanité, la vie humaine, en tout cas celle de leurs hommes de main et de leurs victimes. Ce n'est pas la volonté de nuire, de détruire, de massacrer qui fait défaut aux dirigeants et aux adeptes du groupe dit « État islamique », mais seulement la capacité. S'ils n'en font pas plus que ce qu'ils nous font, c'est parce qu'ils ne le peuvent pas. N'avez pas la naïveté de reprocher au « calife », à ses lieutenants et à leurs affiliés de pratiquer la politique du pire. Ils en riraient de pitié. Le pire est la seule politique qu'ils connaissent. Il est conforme à leur idéologie de malades et à leurs folles ambitions de porter partout l'incendie, aussi bien dans le monde civilisé que là où la seule loi est celle de la jungle. S'ils ont décidé, ces dernières semaines, de s'en prendre plus particulièrement à la Russie et à la France, c'est naturellement pour exercer des représailles contre deux pays qui sont montés, chacun avec ses moyens, en première ligne, et accessoirement pour en faire des exemples qui donnent à réfléchir à ceux qui seraient tentés de les imiter. Mais une autre raison explique cette exportation soudaine et massive de leurs méthodes et de leurs assassins : Daech est en difficulté sur le terrain où, sans les mettre encore à genoux, les bombardements massifs et ciblés des aviations russe, américaine et française gênent considérablement les mouvements des djihadistes, mais surtout les privent depuis peu des ressources vitales que leur apportaient l'extraction et le commerce illégal et juteux du pétrole. Il est même question de s'intéresser aux transactions bancaires douteuses et aux financements semi-clandestins de l'organisation, et le précédent d'Al Capone est là pour nous rappeler que les gangsters sont extrêmement sensibles aux attaques menées contre leur portefeuille.

Mais on se tromperait en ignorant d'autres aspects de la stratégie perverse de l'ennemi. Daech nous tend deux pièges, au demeurant assez grossiers, en escomptant que nous aurons la sottise de nous y laisser prendre. On peut être à la fois terroriste et manipulateur. En portant la guerre sur le territoire de la France, Daech espère que les attentats perpétrés par ses séides et que la peur, la colère, la méfiance, le ressentiment et les mesures d'ordre public qu'ils entraîneront creuseront puis élargiront un fossé entre la « communauté musulmane » qui vit sur notre sol et le reste de la population, de façon que les tueurs trouvent soutien, appui, caches et recrues parmi leurs supposés coreligionnaires et qu'ils se sentent notamment dans les cités comme des poissons dans l'eau. Leur calcul, cette fois, a été déjoué. Les réactions des Français musulmans, de leurs associations, de leurs porte-parole contrastent singulièrement et heureusement avec la passivité, le silence, voire l'approbation embarrassée ou explicite des tueries de janvier dernier, dirigées contre des journalistes « blasphémateurs » et un magasin caché.

Les musulmans de France et, au premier rang, les Français musulmans ne se sont pas sentis moins visés par les tueurs que les non-musulmans, leur solidarité n'est pas allée aux criminels mais à leurs victimes et l'ensemble du peuple français, brutalement réveillé de sa torpeur pour retrouver le respect du drapeau, le sens de la nation, l'amour de la patrie, n'a pas commis l'erreur de confondre les quelques centaines d'assassins en puissance, les quelques milliers de salafistes bornés et les quelques millions de braves gens qui ne veulent que vivre et travailler en paix. Pourvu que cela dure !

Dominique Jamet
Journaliste et Écrivain

« J'adore parler de rien c'est le seul domaine où j'ai de vagues connaissances ».

Oscar Wilde (1856-1900)

MER ROUGE :**LA MARNE RAVITAILLE LES BÂTIMENTS DU GAN**

Au milieu du golfe Arabo- Persique, le bâtiment de commandement et de ravitaillement *Marne* a délivré plus de 1500 m³ de carburant aux autres navires du groupe aéronaval (GAN). L'opération a aussi permis de fournir 200 palettes de produits divers : munitions, vivres, matériel et courrier. Alors que le GAN reprenait ses opérations au-dessus de la Syrie et de l'Irak, la *Marne* est reparti faire le plein pour effectuer les prochains ravitaillements à la mer, prévus la semaine suivante.

QUALIFICATION DE PILOTES AMÉRICAINS SUR LE CHARLES-DE-GAULLE

Aux commandes d'un C-2A Greyhound, avion de transport assurant des missions de soutien logistique entre la terre et les porte-avions, un équipage américain a réalisé une journée d'entraînement sur le porte-avions *Charles-de-gaulle*. Habituellement rattachée au *Harry S. Truman*- qui présente de légères différences avec le porte-avions français, notamment concernant la disposition du pont, l'emplacement du miroir et les brins d'arrêt-, les trois pilotes ont effectué une *carrier qualification* qui comportait passes avec remise de gaz, séries de *touch-and-go* (manœuvres de poser –décoller) et neuf appontages.

NIGER :**ARRIVÉE D'UN AVION DE RAVITAILLEMENT EN VOL KC-135RG**

Le détachement C-135 de Niamey, qui a changé d'équipage et d'aéronef, a été doté pour la première fois en opération extérieure d'un avion de ravitaillement KC-135 RG. Ce dernier fait partie des trois exemplaires de KC-135 acquis en 1995 auprès de l'US Air Force et ayant fait l'objet en 2014 d'un programme de rénovation piloté par la Direction générale de l'armement. L'avionique du cockpit ainsi que les moyens de communication et de navigation ont été rénovés afin d'offrir de nouvelles capacités opérationnelles et une totale conformité aux exigences de circulation aérienne. Le détachement C-135 soutient les actions menées sur l'ensemble de la zone d'opérations de Barkhane en ravitaillant en vol Mirage 2000 et Rafale.

**LIBAN :****ENTRAÎNEMENTS ET ÉCHANGES ENTRE MAÎTRES-CHIENS**

Sur le camp de Dayr Kifa, les équipes cynotechniques de la *Force Commander Reserve* (FCR), issue du 132^e bataillon cynophile de Suippes, ont partagé leur expérience avec leurs homologues des forces armées libanaises et ont participé à des entraînements à la recherche d'explosifs. Venus avec des chiens spécialisés dans cette tâche, mais aussi avec des chiens de recherche de mines, les maîtres-chiens libanais ont fait découvrir leur savoir-faire concernant les interventions en zone minée. Leurs homologues de la FCR disposent aussi de chiens spécialisés dans la recherche d'explosifs ainsi que de chiens d'intervention. Ils contribuent à la sécurité du personnel et des infrastructures en assurant le contrôle des véhicules entrant dans le camp, la détection d'objets suspects, la fouille de locaux ou l'intervention en soutien d'une opération en coordination avec les éléments du génie.

GOLFE DE GUINÉE :**LE COMMANDANT BIROT PREND LA TÊTE DE CORYMBE**

Le bâtiment de projection et de commandement (BPC) *Mistral*, qui a assuré le commandement de l'opération Corymbe durant quatre mois, a passé le flambeau au patrouilleur de haute mer *Commandant Birot* après une dernière escorte commune au large de Dakar et un exercice de contrôle en mer de bâtiments en vue de transfert d'autorité. Cette mission de permanence des forces armées françaises dans le golfe de Guinée vise à protéger les intérêts français dans la zone et à participer à la diminution de l'insécurité maritime. Le BPC *Mistral* a ensuite regagné

Toulon, son port-base.

Armées d'Aujourd'hui
(février 2016)

« Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui les regardent sans rien faire ».

Albert EINSTEIN

LIBRE OPINION

IN MEMORIAM GUY BRANCA

Guy Branca, ex-officier de la Légion Étrangère s'est éteint à Orange le 26 janvier 2016. La résistance Algérie française perd une de ses plus nobles et de ses plus modestes figures. Le capitaine Branca, né le 18/02/1926 à Tiaret avait opté pour la Légion à sa sortie de Saint-Cyr. Il servit en Tunisie puis en Indochine dont il revint avec *la Légion d'Honneur, 4 citations et une blessure*. Affecté en Algérie, il participa à tous les combats, militaires, ou clandestins, pour préserver son pays natal. Il servit dans les rangs de légionnaires parachutistes (3^{ème} BEP-2^{ème} REP) où il décrocha *7 citations et 3 blessures*. Il participa tout naturellement au soulèvement militaire du 22 avril et fut traîné devant le Haut Tribunal Militaire où il fit une magnifique déclaration.

« Je suis né en Algérie, j'y ai vécu trente ans. Je n'y possède aucun bien matériel. Fils d'instituteur de l'enseignement des indigènes, j'ai grandi dans un milieu musulman comme dans une seconde famille. En sept ans de guerre, j'ai souvent pu vérifier combien, par delà la fumée des idéologies, le lien affectif restait le plus fort. En face d'un Kaidi Slimane qui fut mon premier camarade et que j'ai vu siéger à Évian dans la délégation du FLN, je veux évoquer ceux qui par milliers refusant de répondre à l'amour par la haine, nous sont restés fidèles... Ils méritent *MON SACRIFICE*. »

Condamné à la prison avec sursis il fut aussitôt exclu de l'armée. À l'inverse de la plupart de ses camarades qui restèrent bourgeoisement dans la légalité, il rejoignit immédiatement l'Algérie et se mit aux ordres du général Salan qui lui confia la responsabilité du secteur Alger centre. Il essaya en vain de rallier la Légion à l'OAS et poursuivit le combat clandestin jusqu'en juillet 1962. Il s'exila en Afrique du Sud et rejoignit la Métropole après l'amnistie de 1968. Il s'installa dans la région d'Orange et manifesta sa fidélité à son dernier combat en faisant célébrer tous les ans une messe à la mémoire de Roger Degueudre. Contrairement aux sites officiels de la Légion qui effacèrent lâchement son engagement dans l'Organisation Armée Secrète, nous proclamons que nous sommes fiers d'avoir combattu aux côtés d'un tel soldat, qui, en d'autres temps, aurait donné son nom à une promotion de Saint-Cyriens.

L'ex-capitaine Branca, corse d'origine, *Grand Officier de la Légion d'Honneur*, repose en paix dans son village de Bocognano, non loin d'Ajaccio.

Jean-Pierre Papadacci

LA CHANCELLERIE COMMUNIQUE

CONTINGENT LÉGION D'HONNEUR 2015-2017 RECHERCHE DE CANDIDATURES D'ANCIENS COMBATTANTS 39-45, AFN, RPV

Les commémorations du 70^{ème} anniversaire des débarquements et de la libération ont permis de récompenser une partie des anciens combattants 39-45. Afin de récompenser ceux qui ne l'ont pas encore été lors des précédentes promotions, mais également les anciens combattants d'Indochine (TOE) et d'Afrique du Nord (AFN), ainsi que les derniers Résistants Particulièrement Valeureux (RPV), la Grande chancellerie a décidé d'allouer un contingent supplémentaire et significatif de croix de la Légion d'honneur, dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau décret triennal (décret du 15 mars 2015). Dans le cadre de la préparation des prochaines promotions, les candidats doivent répondre à l'un des profils-types ci-après :

1-ANCIENS COMBATTANTS 39-45

Être titulaire d'un fait de guerre, blessure de guerre ou citation individuelle avec croix.

2-ANCIENS COMBATTANTS TOE-AFN

Être titulaire de la médaille militaire et de deux faits de guerre ou citation individuelle avec croix, reçus uniquement lors du conflit d'Indochine (TOE) ou reçus uniquement lors du conflit en Algérie (AFN) ou reçus au cours des deux conflits TOE/AFN.

3- RÉSISTANTS PARTICULIÈREMENT VALEUREUX (RPV)

Être titulaire d'une carte du combattant volontaire de la résistance (CCVR) ou un certificat d'appartenance aux forces françaises de l'intérieur (CAFFI) ou un certificat d'appartenance aux forces françaises combattant (FFC), justifier d'une période de résistance reconnue de plus de trois mois entre 1940 et 1943 au plus tard, avoir exercé des responsabilités avérées reconnues de niveau P2 pour les FFC et de chef de groupe pour les FFI.

la croix de Commandeur de la
Légion d'Honneur



« Il est des gens qui n'embrassent que des ombres ; Ceux-là n'ont que l'ombre du bonheur ».

William Shakespeare

28 janvier 1841

La barrière de Ross



L'*Erebus* et le *Terror* avaient quitté le Royaume-Uni le 19 septembre 1839, à la recherche du pôle Sud magnétique. Pour la première fois, une expédition polaire était guidée par des motivations scientifiques et non pas politiques ou mercantiles, ce qui n'était pas pour déplaire au capitaine James Clark Ross, même s'il tenait à la dominance de la Couronne britannique dans les eaux glacées des pôles. Ross était un féru de sciences : magnétisme, cartographie, faune et flore, il avait tout étudié durant les huit hivers qu'il avait passés en Arctique. Sans cependant s'éloigner de sa passion originelle, la mer.

Neveu de l'explorateur John Ross, il travaillait sur les bateaux depuis l'âge de onze ans, avait participé aux campagnes infructueuses de son oncle à la recherche du légendaire passage du Nord-Ouest, puis aux expéditions de Parry. À quarante ans, James Clark Ross était donc, sans conteste, l'explorateur le plus expérimenté de tout le Royaume-Uni. Il avait une nouvelle fois prouvé son audace lorsqu'il avait choisi une route différente de tous ceux qui l'avaient précédé dans ces mers australes. Il avait franchi un premier obstacle, un amas de glace molle et de terre brisée enchevêtrées. L'obstacle passé, il avait pu découvrir une mer intérieure, un volcan de 3 000 m et... une barrière de glace ! Ce 28 janvier 1841 s'étend face à lui, sur 800 km, un immense glacier plat d'une hauteur vertigineuse et d'une superficie de près de 500 000 km². Rebroussant chemin, James Clark Ross reviendra deux fois, en vain, tenter de passer cette barrière antarctique qui porte désormais son nom.



10 mai 1871

Le traité de Francfort

Après avoir déclaré la guerre à la Prusse le 19 juillet 1870, la France de Napoléon III se retrouve rapidement en difficulté devant la supériorité des armées du chancelier Bismarck. Après la défaite de Sedan (1^{er} septembre), l'empereur est contraint de capituler. Le 4, la chute de l'Empire est proclamée et un gouvernement de Défense nationale est constitué. Quinze jours plus tard, Paris est assiégé. S'ensuivent plusieurs défaites françaises qui obligent le gouvernement à demander l'armistice (28 janvier 1871). Adolphe Thiers est élu chef du nouveau gouvernement le 13 février. Dès le 23, il entame des négociations à Versailles avec Bismarck. Trois jours plus tard, des préliminaires sont signés.

Mais le déclenchement de la Commune de Paris et son écrasement repoussent la signature du traité de paix. Celui-ci n'est signé que le 10 mai 1871 à l'hôtel du Cygne, à Francfort. En vertu de ce texte, la France accepte de payer une indemnité de guerre de 5 milliards de francs de l'époque et perd l'Alsace, ainsi qu'une partie de la Lorraine, des territoires annexés par Louis XIV en 1648. La France respectera jusqu'en 1914 l'intégralité des clauses du traité de Francfort, mais celui-ci va provoquer une profonde rancœur à l'encontre de l'Allemagne. Le thème de la « revanche » va dominer la scène politique jusqu'au déclenchement de la Première Guerre mondiale.

« Il ne faut jamais craindre qu'il y ait trop de sujets, trop de citoyens, vu qu'il n'y a de richesse, ni force, que d'hommes »

Jean Bodin